[illegible]

D. AUGUSTIN, Brig.-Général.

SALSEPAREILLE DE SAND.

Pour la guérison permanente de toutes les maladies causées par l'impureté du sang, tels que Scrofules, Rhumatisme, Éruptions Cutanées, Boutons, Furoncles, Maux d'Yeux, Douleurs dans les os et jointures, Ulcères opiniâtres, Symptômes de Syphilis, Sciatique, Maladies causées par l'abus du Mercure, Hydropisie et Maladies du système.

Cette préparation merveilleuse produit les résultats extraordinaires... [illegible]

Mais laissons les faits parler par eux-mêmes. Les certificats suivants... [illegible]

New-York, 22 avril 1845.

MM. A. B. & D. SANDS, Messieurs... [illegible]

SARAH McINTYRE, 290 rue Delancey.

Madisonville, Ky, 22 février 1845.

MM. A. B. & D. SANDS— [illegible]

10 jan—1m E. BASSET.

DANSE ET VALSE.

M. ST-MAUR STUART, de New-York, a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans et Lafayette qu'il se propose de donner des leçons de danse, en ce genre de Réunion les pas les plus en vogue à Paris, avec les modifications nécessaires pour le salon et la petite soirée. Les jeunes élèves, après un cours élémentaire de douze leçons de danse, de valse et de maintien, pourront apprendre la Cachucha, Cracovienne, Zapateado, Domino Noir, Varsovienne, Mazurka, Pas Styrien, Écossaise, Polka, Redowa, Valse à deux et à cinq temps, Redowa, et plusieurs autres danses.

Salle de Terpsichore Lafayette.

Rue Rousseau, entre les rues Philippe et Sarapuru. Afin d'arranger les familles qui habitent Lafayette, M. Stuart a ouvert une classe dans sa salle... [illegible]

Les leçons pour les Messieurs auront lieu le même soir de 7 à 10 heures. La première leçon sera lundi 20 courant. Pour conditions et plus amples informations, s'adresser à l'Académie, 155, rue St-Charles; à la Nouvelle-Orléans, ou à la Salle de Terpsichore, Lafayette.

On enseigne la valse en quelques leçons. 11 jan—6m

DANSE ET ÉTIQUETTE.

M. CLISSEY, de retour en ville, a l'honneur d'annoncer aux familles qu'il commencera très prochainement ses cours de danse dans sa salle rue Carondelet, No 8, entre les rues Canal et de la Commune. Il y enseignera les danses les plus fashionables, la contredanse, la polka, la mazurka, la valse à deux temps, les valses qui sont enseignées à Paris. M. Clissey ose dire que les élèves qu'il a formés ont développé chez eux la grâce et l'élégance du maintien.

Dans le désir d'être agréable aux dames dont les familles résident dans le voisinage de Lafayette et à leur requête, M. Clissey a ouvert une Académie de danse, à l'encoignure des rues Melpomène et Prytania, où il donnera des leçons les mardis et samedis, de heures du soir jusqu'à la nuit.

M. CLISSEY a l'honneur d'annoncer aux Messieurs de cette ville qu'il ouvrira pour eux un cours de danse, de 7 heures du soir jusqu'à 10 heures... [illegible]

M. CLISSEY prévient et garantit aux demoiselles... [illegible]

ÉCOLE DE DANSE

TENUE PAR

M. & Mme HAZARD.

Rue St-Charles, vis-à-vis la Place Lafayette, entre les rues Girod & Hevia.

M. HAZARD, professeur de Danse, de Paris, et Mme HAZARD, ont l'honneur d'annoncer respectueusement aux Dames et aux Messieurs de la Nouvelle-Orléans qu'ils feront l'ouverture de leur ÉCOLE DE DANSE, le quinze novembre courant, et les jours suivants.

La classe aura lieu les lundis, mercredis et vendredis, de 3 à 5 heures pour les jeunes demoiselles et les enfants; de 7 à 10 heures pour les messieurs. Les leçons particulières, pendant l'après-midi, de 9 à 11 heures du matin.

M. & Mme HAZARD se proposent aussi de donner des leçons dans les familles et dans les Pensionnats.

Les Dames qui préfèrent prendre leçon d'une Dame, Mme HAZARD se chargera de cette partie.

En ces pas Danses et Valses nouvelles, leurs leçons de Danse seront tout ce qui peut être désiré... [illegible]

D'après les conseils d'un grand nombre de familles qui ne désirent pas envoyer leurs enfants aux écoles de Danse tenues dans les salles publiques, M. HAZARD a fait construire à cet effet une salle spacieuse, qui sera exclusivement à leurs élèves et à leurs parents.

M. HAZARD fournit des certificats de Paris et ayant des rapports suivis avec les Professeurs distingués de la capitale, tels que MM. Cellarius, Coralli, Coulon, &c., il sera toujours à même de se procurer, dans le plus bref délai, toutes les nouveautés qui changeraient quelque chose dans les salons en Europe.

Pour les conditions, s'adresser à M. HAZARD, comme ci-dessus.

Nouvelle-Orléans, le 1er novembre 1847.

11 nov—3m

DANSE.

MADAME ANGELINA

PREMIER professeur de la salle de danse renommée de M. CELLARIUS, de Paris, où elle a acquis parmi le beau monde de Paris une réputation extraordinaire; qu'elle a continué à New-York pendant le temps qu'elle y a professé, vient d'ouvrir à la Nouvelle-Orléans une SALLE DE DANSE, au No 129, rue Royale, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis, où elle enseigne en peu de leçons:

La Polka, la nouvelle Mazurka,

La nouvelle Polka-Mazurka Nassr,

Les Valses de Cellarius, Redowa et valses à 2, 3 et 5 temps.

Mme Angelina donnera des leçons dans les pensionnats; on fera des cours dans les maisons particulières pour des classes de 3 ou 6 élèves, à des prix modérés. Mme Angelina a aussi des leçons pour les demoiselles qui le désireront. Pour ces classes le piano sera tenu par un pianiste distingué.

Le grand nombre d'élèves qu'elle a eu présentés chez elle, ayant la publication dans les journaux, lui est une garantie sur l'excellence de sa méthode qui a acquis une juste réputation. 9 jan.

J. F. LASSERRE, COUTELIER,

Rue Condé, No 29, en face la rue Madison, (Nouvelle-Orléans.)

A l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient de recevoir de M. Charrière de Paris, par le navire John Cadawa, un assortiment d'instruments de chirurgie, tels que trousses, pinces, acier et argent, à porte-feuille et ordinaires; boîtes à dissection, amputation, trépans, fabrique... [illegible]

Il a également l'honneur d'informer le public en général qu'il vient de recevoir par le même arrivage un assortiment de rasoirs fins de toute genre et de toutes grandeurs; couteaux, canifs, objets de jardinage, couverts de voyage, services à dépecer, rasoirs garantis et une quantité d'autres objets, le tout à des prix modérés.

26 nov J. F. LASSERRE.

LES soussignés ont en magasin et offrent à vendre, aux plus bas prix de la place:

[illegible]

H. DE GOHS & RISPLARD, 21, rue des Magasins.

VIN BLANC—[illegible] barriques [illegible], à vendre par E. ROCHEREAU & Co.

SUCRE de la Havane—En magasin et à vendre par [illegible]

R[illegible]

[illegible] TH. BAILLY BLANCHARD & Co. [illegible]

[illegible]

[illegible] Les matériaux... [illegible] Nouvelle-Orléans... [illegible]

Les propositions seront adressées à MM. Dodle Peiler, Azon Labranche et Wm. B. Overton, commissaires... [illegible]

Lorsque les propositions... [illegible]

De bonnes sécurités seront requises afin de garantir l'accomplissement fidèle des conditions faites pour la fourniture des matériaux mentionnés ci-dessus.

R. J. WALKER, Secrétaire de la Trésorerie.

7 déc—aujeudi lundi 8 fév

AVIS est par le présent donné que Joseph S. Cuculiu, ex-shérif de la paroisse St-Bernard, s'est adressé à moi pour la cancellation des bons suivants, savoir:

1o—Un bon de mille piastres, souscrit par lui le 6 décembre 1844, comme shérif de la paroisse St-Bernard, ayant pour sécurité Manuel St-Germain et Louis Bernard.

2o—Un bon de mille piastres souscrit par lui le 15 juin 1845, comme shérif de la paroisse St-Bernard, ayant pour sécurité Manuel St-Germain et Louis Bernard.

3o—Un bon de huit mille deux cents piastres souscrit par lui le 17 mars 1847, comme collecteur des taxes de l'année 1846, pour la dite paroisse St-Bernard, ayant les personnes suivantes comme sécurités: Philip Villeré pour cinq mille piastres, Manuel St-Germain pour mille cinq cents piastres, B. Phelps pour huit cent cinquante piastres, et M. Osola pour huit cent cinquante piastres.

4o—Un bon de cinquante mille souscrit par lui, comme collecteur des taxes de l'État de la paroisse St-Bernard de l'année 1844, ayant pour sécurité Manuel St-Germain et Louis Bernard.

5o—Un bon de cinq mille piastres souscrit par lui le 24 décembre 1845, comme collecteur des taxes de l'année 1845, ayant Manuel St-Germain et Louis Bernard pour sécurités.

Le présent est pour avertir les personnes intéressées, de déposer par écrit au bureau du secrétaire d'État à la Nouvelle-Orléans, dans les quatre-vingt-dix jours suivant la dernière publication, les causes pour lesquelles les dits bons ne seraient pas cancelés et annulés.

Donné à la Nouvelle-Orléans sous ma signature et le sceau de l'État, aujourd'hui 11 décembre 1847, et de l'indépendance des États-Unis la soixante-douzième année.

Par le gouverneur, ISAAC JOHNSON.

CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'État.

Bureau de l'Exécutif.

Nouvelle-Orléans, 29 mai 1847.

ATTENDU que, *Arsène Degas* et devant shérif de la Cour du Commerce de la Nouvelle-Orléans, s'est adressé à moi pour la cancellation du bon suivant, savoir:

Un bon de cinquante mille piastres, souscrit par lui le 20 mai 1845, comme shérif de la Cour du Commerce de la Nouvelle-Orléans, ayant John Pemberton, E. Montegut, A. S. Lewis, Denis Prieur, Charles L. Boisblanc, J. D. Lambert, W. A. Noll, E. T. Parker, Joseph Prados, Charles Claiborne, Clement Bauanl, Théo. Guyon et John A. Wexham comme sécurités.

Le présent est pour donner avis à toutes personnes qui y sont intéressées, de déposer par écrit au bureau du secrétaire d'État à Nouvelle-Orléans, dans les quatre-vingt-dix jours suivant la dernière publication, les causes pour lesquelles le dit bon ne serait pas cancelé et annulé.

Signé de ma main, et sous le sceau de l'État, à la Nouvelle-Orléans, le 29 mai 1847, et la soixante-douzième année de l'indépendance des États-Unis.

Par le gouverneur, ISAAC JOHNSON.

CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'État.

15 jan—3m

SUCRE RAFFINÉ.—300 caisses sucre en pain écrasé et en poudre, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 11 jan 68, Magasins.

POIVRE—300 sacs de poivre, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 11 jan 68, Magasins.

SURON DE CASSE—Reçu en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 11 jan 68, Magasins.

SUCRE DE LA HAVANE—75 caisses sucre blanc de la Havane, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 11 jan 68, Magasins.

CAFÉ DE JAVA.—200 sacs café de Java, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 11 jan 68, Magasins.

MAQUEREAUX en barils, 1/2 barils quarts—Nos 1, 2 et 3, en magasin, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 11 jan 68, Magasins.

THÉ—En demi-boîtes de 6 et 13 lbs, Impérial, poudre à canon, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 11 jan 68, Magasins.

CHANDELLES—200 caisses blanc de baleine sorties, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 11 jan 68, Magasins.

SALERATUS—50 barils saleratus, en déchargement du navire Mauthran, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 12 jan 68, Magasins.

MAQUEREAUX—100 barils maquereaux No 3, en déchargement de la barque Ariadne, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 12 jan 68, Magasins.

THÉ—50 boîtes et demi-boîtes thé Impérial poudre à canon, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 12 jan 68, Magasins.

DENIMS—75 balles, en magasin, et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 68, Magasins.

EN déchargement du navire Victoria, de Bordeaux—15 barils de vin blanc, à vendre par E. ROCHEREAU & Co., 21 jan 17 et 19 rue St-Louis.

A vendre par le soussigné, en déchargement du navire Bangor, de Bordeaux 100 caisses fruits à l'eau de vie assortis. VICTOR MAIGNAN, 87, St-Louis.

EAU de vie Isabelle, première preuve de J. D. Dupuy, en quart de pipe, ayant droit au drawback, à vendre par VICTOR MAIGNAN, 87, St-Louis.

VIN ordinaire—500 caisses de 12 bouteilles, St-Julien, ayant droit au drawback, à vendre par VICTOR MAIGNAN, 87, St-Louis.

VINS fins en barriques et en caisses; Absinthe et prunes à l'eau-de-vie, Cerises à l'eau-de-vie, Sardines, &c., à vendre par VICTOR MAIGNAN, 87, St-Louis.

BOUCHONS pointus—10 balles de 40 mille chacune, à vendre par VICTOR MAIGNAN, 87, St-Louis.

EN débarquement du navire Rhodes, venant de Marseille—400 caisses huile d'olive de la marque Bauvigol, Bromelon & Co, ayant droit au drawback, à vendre par AUGUSTE MOLIER, No 90, rue St-Louis.

EN débarquement du navire Narragansett, venant du Havre—150 paniers Champagne en bouteilles et demi-bouteilles, ayant droit au drawback, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 26 jan No 90, rue St-Louis.

EN débarquement du navire Bowditch, venant du Havre—2000 boîtes sardines, de la marque bien connue D. Guillon, à vendre par AUGUSTE MOLIER, No 90, rue St-Louis.

ALCOOL—[illegible] barils alcool, en déchargement du bateau à vapeur St-Cloud, et à vendre par NATHAN JARVIS & CO., Agents pour le laboratoire d'Ohio, Encoig. Magasins et Commune.

EAU DE VIE ESPAGNOLE—10 tonneaux eau de vie espagnole 2/6, et barils eau de vie sucrée, à vendre en drawback, par P. CUSACHS, 13 jan enc. Condé et St-Philippe.

HUILE D'AMANDE DOUCE—6 caisses de 12 ferblants chaque boîte d'amandes douce, à vendre en drawback, par P. CUSACHS, 13 jan enc. Condé et St-Philippe.

BOUCHONS—60 balles de 15,000 chaque bouchons fin, superfin et extra-fin, à vendre par P. CUSACHS, 13 jan enc. Condé et St-Philippe.

VIN d'Oporto—20 demi-pipes vin d'Oporto doux, qualité supérieure, à vendre en drawback par P. CUSACHS, 13 jan Encoig. Condé et St-Philippe.

VIN de Catalogne—70 demi-pipes vin de Catalogne supérieur, à vendre en drawback par P. CUSACHS, 13 jan Encoig. Condé et St-Philippe.

CHEMISES HICKORY—5 caisses, à vendre par FROST & CO., 10 janv 10, rue des Magasins.

I [illegible] caisses marroquins noirs et bronze, à vendre par B. B. MACARTY, 17 janv 230, rue Bourbon.

JAMBONS—25 tierces jambons extra choisis, présentement, en débarquement et à vendre par W. H. SIMMONS, 27 jan 31, rue Gravier.

PATÉ et gelée de goyave—6 barils de petites boîtes, à vendre par W. H. SIMMONS, 27 jan 31, rue Gravier.

CIGARES—25,000, de la marque célèbre de Lignes et Millar, 25,000 Laroza et Canones, en magasin et à vendre par W. H. SIMMONS, 27 jan 31, rue Gravier.

EN débarquement du navire Lion, capitaine Henry, venant de Bordeaux, 40 barils vin Haut-Sauterne. 14 barriques vin bon ordinaire. A vendre par D. LANATA, 27 jan 9, rue Jefferson.

EN débarquement de la barque Rhode, capitaine Birmingham, de Marseille. 100 barriques Bedford, première qualité. 127 tierces d'amandes à la dame. 2 tierces de dattes blanches. A vendre par D. LANATA, 9 jan 9, rue Jefferson.

SARDINES—Ayant droit au drawback—30 caisses contenant des boîtes 1/2 et 1/4 boîtes, à vendre par D. D. GRATIAA, 24 jan 23, rue Natchez.

EN débarquement du navire Arkansas, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné: 4 barriques vin rouge St-Julien, 34 barils vin blanc Haut-Sauterne.

En magasin d'importations précédentes: 50 barriques vin rouge Pauillac, Médoc et Montferrand, 1500 caisses vin rouge St-Julien, 20 do do absinthe Suisse de Sauvageol, Princeton et Co. 50 barriques vin de Marseille. 2 pipes vieux vin d'Oporto. 4 quartauts pipe cognac Castillon. Anisette superfine et cerises à l'eau de vie; vins de Champagne. G. M. LUCAS, 34, Bienville.

EN MAGASIN—50 barriques vin vieux, Léoville et St-Julien; 30 barriques vin bon ordinaire; 30 barils vin blanc Haut-Sauterne; 10 1/4 do vieux cognac, marque la Coq, 1825; 10 1/2 et 1/4 pipes do J. J. Dupuy, de brauve; 200 paniers vin de Bergasse, 1re qualité; [illegible]

[illegible]

Vente de [illegible] Tobias... [illegible]

[illegible] J. LEVOIS, 68, rue de Chartres.

Marchandises convenables pour le Marché Mexicain.

LE soussigné offre à vendre les marchandises suivantes, ayant droit au drawback: 10 balles cotonnade bleu foncé, 11 do do rayées, noir et blanc, 4 caisses indiennes imprimées, 2 do chals mousseline couleurs, 1 1/4, 6 malles mouchoirs madras, 1 caisse mouchoirs et cravates jaconas, 1 do aiguilles de différentes marques, 1 do queues de billard. Aussi: 15 caisses baleinaux d'été tels que Panatons, vestes et paletots. J. LEVOIS, 21 jan 68 rue de Chartres.

Passementeries, Franges, Agréments et Boutons.

REÇU par le navire Bowditch, du Havre, un grand assortiment de franges et effilés laine et couleurs de toutes largeurs, agréments et boutons soie pour robes, glands, passementerie, à vendre, en gros seulement, par J. LEVOIS, 21 jan 68, rue de Chartres.

Marchandises de Printemps.

REÇU par les navires Edmond, Mobilier et Chesapeake du Havre, Coutil, nouveauté pour pantalon, Mérinos noir et drap d'été, Jaconas français, nouveauté, Linons et stables, Satin Montpensier, article nouveau, Mouchoirs madras, qualité supérieure, Chaussettes en fil écru, Chaussettes de couleur, Éventails dans tous les genres, Cravates jaconat, Gants de fil Écosse, pour dames et hommes, Ombrelles façonnées, Bretelles fines, en soie, Parfumerie fine et commune, Fleurs artificielles, Boutons en coton et en soie, Cravates noir satin, Satinette noire pour robes, Gants et mitaines filet, Mouchoirs batiste d'Écosse, Mousseline damassée pour rideaux, Rubans voilanés, en mousseline, Gants Jouvin, pour dames, Indienne rouge pour rideaux. A vendre par O. TALAMON, 10 jan 44 rue de Chartres.

NUMA LACOSTE, 147, rue Royale, offre à vendre en débarquement des navires Asia, du Havre; Lorena, Bangor et Sewattoo, de Bordeaux, Jupiter et Rhodes, de Marseille: 500 Tonnes à [illegible] françaises de 5 gallons, 150 do do 4 do, 200 do do 3 do, 300 do do 1 do, 15 barils vinaigre de vin blanc, 20 barriques vin rouge Pauillac Médoc, 40 do do Gruau Larose, 12 do do Château Margaux, 20 do do St-Emilion, 8 demi-barriques do do, 50 futailles cognac, marque A. Boudreau, 4 do do do E. Lambert, 300 caisses vin rouge Pauillac Médoc, 200 do do do Cantenac Médoc, 215 do do do Vve Barbelot. 120 do cerises à l'eau de vie, 20 do prunes do, 20 do amandes do, 2000 demi-boîtes sardines à l'huile, 1000 boîtes do do, 400 quarts de boîtes do, 25 caisses fruits assortis à l'eau de vie, 10 do cornichons, divers modèles; 50 paniers Anisette extra superfine; 300 paniers de 100 bouteilles vides; 250 do de 12 bouteilles huile Plagnol, 100 do de 24 1/2 do do; 150 caisses vin muscat de Frontignan, 25 do de 12 bouteilles eau de fleurs d'oranger; 30 caissettes nacelles dans le commerce, 30 do olives do, 30 do capres au vinaigre; 2000 cornichons do. 27 oct.

AVIS AUX MARCHANDS.

LORNE & FROIS ayant installé le fond de leur magasin spécialement pour la vente en gros, informent les marchands de la ville et de la campagne qu'ils ont en magasin un assortiment complet de marchandises françaises et allemandes, qu'ils vendront à des prix très modérés.

Savoir: toiles, Pékins, pou de soie, taffetas pour robes, soieries, gros de Naples et satins noirs et couleurs unis et façonnés, passementeries pour robes et rideaux, mouchoirs batiste, tulles, dentelles, broderies de tous genres, gazes, cols, manchettes, chemisettes, gants de soie, de peau et d'Écosse, gants en coton, cravates pour hommes satin, taffetas et gros de Naples, mouchoirs unis et à ourlets, cols en mousseline, bretelles, rubans, [illegible] chaussettes, bas, toiles de lin, indiennes françaises, cotons rouges, chaussettes, et un assortiment d'autres articles dans leur genre.

LORNE & FROIS, 21, rue de Chartres.

Marchandises Nouvelles

Au Magasin de Grande Variété

TATOUT FRÈRES,

REÇOIVENT par les arrivages de France, d'Angleterre, d'Allemagne et du Nord, un grand assortiment de marchandises, qui méritent l'attention des marchands de la ville et de la campagne.

Grand choix de bas, pour dames, blancs, bleus, écrus et gris; toile de coton pour enfants et fillettes, blancs et en couleurs, assortis de Nos, chaussettes pour enfants, pour hommes, en coton, gris, écrus, blancs, bleus, en laine; tricots de coton; camisoles de coton, etc., pour femmes, jupes de coton tricotés, de calecons et camisoles; gants de coton, laine, soie et autres, bretelles diverses qualités, galons français et allemands, cordons, lacets, pour corsets, grand choix de fil en couleurs de toutes grosseurs, fil d'Écosse, aiguilles, épingles, boutons, etc. [illegible]

Grand choix de parfumerie, savons fins et autres, de pommades, crèmes, essences et huiles diverses, poudres de riz, eau de Cologne, etc. [illegible]

Ils ont constamment en magasin un grand assortiment d'autres articles, qu'ils offrent à vendre à des prix très modérés.

TATOUT FRÈRES, 19 déc No 161 rue de Chartres, enc. Toulouse.

Médecines françaises et anglaises.

25 Barriques et caisses en drogues et parfums très anglaises et françaises, en débarquement des navires Bowditch et Presidio, se composant de calomel, Hyd. de potasse, iodine de calomel, eau de rose, acide acétique, sel de magnésie, charbon animal, etc. [illegible] Odeurs, capsules de Mothé, ainsi qu'un bel assortiment de savons et parfumeries des meilleures manufactures de Paris, à vendre par NATHAN JARVIS & Co.

Importeurs de médecines, peintures, huile et vitres, encoignure des rues des Magasins et de la Commune. 3 janv.

A Vendre, à bas prix, pour cause de consignation de la part des armateurs, reçu directement par les derniers arrivages de Bordeaux, Havre et Marseille: 150 barriques de Bordeaux, différents crus. 40 demi et quarts de pipes cognac de Pinet Castillon et Co, ayant droit au drawback. 20 demi-pipes cognac de Bordeaux, de la marque de Dupuy. 15 demi-pipes cognac de Bordeaux, de la marque de J. J. Dupuy & Co. 1,200 caisses vin rouge, des marques St-Estèphe, Margaux, Lafitte et St-Julien. 150 caisses vin rouge, des marques Frugère, Podensac, Barsac, Sauterne et Bolunes. 150 paniers Champagne, de la marque du marquis de Mazeau et Loisson. 75 paniers anisette superfine, de la marque de Champion. 120 caisses absinthe, kirsch, marasquin, curaçao, et liqueurs assorties. 300 demi-boîtes sardines à l'huile, de la marque de Deffés. 50 sacs longs bouchons de 500 chaque. 25 caisses fruits au jus assortis. 30 do do à l'eau de vie assortis. 20 paniers gingembre d'Anvers, de 12 bouteilles chaque. 50 caisses cerises à l'eau de vie, article supérieur. 50 paniers de bouteilles vides (100 bouteilles chaque). 40 boîtes pruneaux en grands et petits paniers. 50 paniers huile d'olive, des marques de Plagnol, en grandes et petites bouteilles. 50 boîtes olives fraîches, capres, cornichons, &c. 50 barriques vinaigre de vin blanc, de 60 gallons chaque. F. JORDY, 16 janv 10, Conti.

SATINET—En magasin et à vendre par DE FOREST & Co, 29 jan 20, rue de la Douane.

MOUCHOIRS DE COTON—5 caisses mouchoirs rouge de Turquie; 5 do do Amandine; 30 do do D-Ball; 5 do do Taylor; 15 do do 5/6 Pavillon; 5 do do Turquie, pour enfants, en magasin et à vendre par DE FOREST & Co, 29 jan 20, rue de la Douane.

CAFÉ de la Havane—58 sacs café vert, en débarquement du brick Millaudon, à vendre par W. W. SIMMONS, 19 jan 31, rue Gravier.

CHANDELLES de suif—20 caisses, à vendre par W. W. SIMMONS, 19 jan 31, rue Gravier.

GELÉE DE GOUYAVE—Quelques caisses de Gelée de Gouyave en boîtes carrées de 4 livres chaque, en débarquement du brick Millaudon, de la Havane, et à vendre par LABORDE & XIGUES, 19 jan 31, rue de la Commune.

CAFÉ—300 sacs café vert de Rio, en magasin et à vendre par LABORDE & XIGUES, 19 jan 31, Commune.

CIGARES—Un grand assortiment des meilleurs cigares de la Havane, Regalias, Canones, Millar, &c., et à vendre par LABORDE & XIGUES, 19 jan 31, Commune.

MIEL—Supérieur de la Havane, à vendre par LABORDE & XIGUES, 19 jan 31, Commune.

CONFITURES DE LA HAVANE, fraîches en magasin et à vendre par LABORDE & XIGUES, 19 jan 31, Commune.

[illegible]

Chemin de fer du golfe du Mexique

ARRANGEMENT D'HIVER.

A partir du 1er janvier 1848, les chars partiront aux heures suivantes:

Départ de la ville, 7 heures A. M., 3 heures P. M.

Un train spécial pour le Lac Borgne partira du dépôt de la ville tous les samedis à six heures et demie du matin, et reviendra du Lac Borgne à quatre heures et demie de l'après-midi.

Départ du Lac Borgne, 8 heures et demie A. M., 1 heure et demie P. M.

Départ du débarcadère Ducros, à 7 heures A. M. Prix du voyage aller, 75 cents—Enfants et esclaves, 25 cents.

Restaurant chez Proctor, sur le Chemin à Coquilles, tenu par Mr. Wm. Garcia, et M. Wm. Tilon. 22 déc.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1848.

AVIS est par le présent donné aux Actionnaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane, qu'en vertu de la 3me section d'un acte intitulé: "Acte à l'effet de mettre l'État à l'abri des pertes qui pourraient résulter des liens de l'État émis en faveur des Banques hypothécaires," et approuvé le 6 avril 1847, une assemblée des Actionnaires aura lieu en la maison de Banque, le lundi 7 février prochain, depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi, à l'effet d'élire parmi eux trois Directeurs.

5 jan—1m V. ALLAIN, Président.

ASSOCIATION CONSOLIDÉE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.

Nlle-Orléans, 5 janvier 1848.

CONFORMÉMENT à la troisième section d'un acte de la Législature, approuvé le 6 avril 1847, intitulé: "Acte à l'effet de mettre l'État à l'abri des pertes qui pourraient résulter des liens de l'État émis en faveur des Banques hypothécaires," les actionnaires de cette institution sont notifiés qu'une assemblée des actionnaires aura lieu à la maison de Banque, lundi, 7 février prochain de 9 heures A. M. à 3 P. M., à l'effet d'élire trois Directeurs pour servir pendant l'année courante.

A. MORPHY, Président.

6 jan—30

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE,

Nlle-Orléans, 12 janvier 1848.

L'ÉLECTION annuelle par les actionnaires de six Directeurs pour la présente année, aura lieu à la maison de Banque, lundi, le 7 février prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi.

12 janv—1m FRED. FREY, Caissier.

MAGASINAGE.

LES soussignés offrent au public six magasins d'entrepôt, tous à l'épreuve du feu, situés dans la Seconde Municipalité, à très peu de distance des Wharfs de débarquement pour les bateaux à vapeur et les navires.

Magasin de l'Union—Rue Tchoupitoulas, coin Commerce et Notre-Dame.

Magasin de l'Ouest—Coin Julia et Fulcher.

Magasin de l'Union—Rue du Commerce, coin Girod et Notre-Dame.

Magasin du Croissant—Nouvelle-Levée, entre les rues Gravier et Suzette.

Magasin du Phénix—Rue Tchoupitoulas, entre St-Joseph et Julie.

Magasin succursale—Rue Notre-Dame, entre Tchoupitoulas et Magasins.

Ces magasins sont pleins et reçoivent les marchandises de l'Ouest, à bas prix, dans des salles superbes, d'excellente ouverture, et constamment employés de manière à faciliter l'entrée et la sortie. On garantit la régularité et la promptitude.

EMERSON, TOURNÉ & Co., 1 oct 158, Tchoupitoulas.

PORCELAINE.

L'ÉTABLISSEMENT de dorures et peintures sur porcelaine, établi depuis tous ans à Carina, vis-à-vis Lafayette, vient d'être transféré

Rue de Chartres, No. 110.

Les dames sont respectueusement invitées à visiter le grand assortiment d'objets de fantaisie pour présents d'étrennes, services de dîner, de dessert, de thé, de café, de toilette, etc. &c.

Flacons pour essences, toutes grandeurs et modèles, Vases pour bouquets, &c. &c. Riches tasses à café, nouveaux dessins et nouvelles formes, grandes tasses avec portrait en miniature de général Taylor.

Grand assortiment de porcelaines blanches et dorées exposées pour cafés et restaurants.

Note. Les dames seront décorées avec précision, soit pour remplacer les pièces de services dépareillées, ou pour marquer de noms ou initiales les objets donnés en cadeaux. 21 déc—1m

Charbon! Charbon!

KENNEDY & TAYLOR,

No. 106 rue Magasins, près Girod.

LES soussignés ont toujours en dépôt du charbon, à des prix modérés; ils s'engagent à remplir toutes les commandes des particuliers et des bateaux... Adresser les commandes à E. de P. PARRA, Store, Mr. Dnl. St-Louis et Passage de la Bourse.

EN barriques, etc.: du vin de Bains, venant de Bordeaux: 40 barriques vin rouge Montferrand, 20 do do Médoc, 25 do do St-Julien, 15 do do St-Estèphe, 5 do do Haut-Brion, 8 barils cadillac, à vendre par AUG. MOLIER, 24 jan—6 Rue St-Louis, No 90.

TABAC—44 balles tabac de Abayo, capas et tripes en de l'entrepôt du brick Tof, de la Havane, à vendre par J. CANTIN, 7, rue Magasins.

DIVERS—Reçus par les derniers arrivages: 100 barriques vin rouge de tous les crus, ordinaire, 50 do vin de Bordeaux, 300 caisses vin rouge, 200 do vin blanc, Chambertin et extra la Romanée, Nuits, Beaune, 125 caisses cerises, fruits, prunes, anisettes, absinthe de Pontarlier; 10,000 bouteilles de 1000 bouteilles de champagne en caisses... [illegible] S. D. GRATIAA, 24 jan 23, rue Natchez.

TOILES—10 caisses 7/8 et 4/4 toiles françaises de fantaisie rondes; 6 do mouchoirs de batiste et de toile, 25 do Pardis, Bretagne et toile de Lyon, des tons et Arabes, 6 do fils blancs et purs, 5 do de Ségur et en toile, à vendre par McDOWELL & PECK, 27 déc 96, rue Gravier.

LAMPES solaires, Candélabres, Porte-lampes, &c.—Les soussignés ont l'honneur d'informer leurs pratiques et le public qu'ils viennent de recevoir de Paris et de Lyon, les nouveaux modèles... [illegible] S. MASPEREAU & Co., 21 oct 22, rue Conti.

DÉPOTS DES VÉRITABLES FRICTION MATCHES

DE Wm. A. CLARK,

No 200, Rue du Cirque

No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés. L. A. GUILLEMAIN, 13 déc 1an Agent.

TATOUT FRÈRES,

No. 161 RUE DE CHARTRES, *Encoignure Toulouse.*

Importeurs directs d'une grande variété de bonneterie, articles de Galanterie, parfumerie, etc. 26 déc.

F. G. BARRIERE & CO.

Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines,

No. 20, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLÉANS.

Importateurs directs de marchandises françaises. 23 jul.

AU PUBLIC.

LE prix moyen de nos articles de ferme, étant au jour d'huit de 80 par boîte chaque, le connaît en vente à partir du 15 novembre, tous en plus avec [illegible]. RODRIGUEZ & Co., Boulangeries des E. P., 201 rue Julie.

Ils y trouveront toujours, aux plus bas prix, des biscuits au soda, au sucre, au beurre et des biscuits français pour navires et pour piloter. 17 nov.

LES soussignés font savoir à leurs habitués et au public en général, qu'à dater de ce jour ils publieront chaque semaine le poids du pain qui sera réglé au cours des farines.

Afin de n'avoir aucun différend avec les personnes qui ne le paient que chaque mois, ils donneront constamment 22 pains les qualités pour une piastre, diminuant ou augmentant le poids, et pourront se faire les personnes qui ont des abonnements avec eux sont priées... [illegible]

Tarif de cette semaine.

1re qualité ... 19 onces, 2e do ... 15 do.

LEFEBVRE & Co., DAQUIN FRO., DESDUNES POINCY, L. CUTOM & Co., V. N. BOHNY, MAX BLOCK & Co.

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.

Agence pour la vente en gros, No 151, rue de Chartres, où devront être adressées, à J. Wright, Agent pour le Sud et l'Ouest, tous les ordres de ceux qui tiennent à se procurer cet excellent médicament de Winer. 26 oct—6m

Bureau pour la vente de propriétés

H. MOELLHAUSEN.

Allée de l'Arcade de Banks, No. 7.

ON fournira des plans représentant la propriété en vente, à la demande du vendeur. Les prix de ces plans ainsi que le courtage de la vente seront des plus modérés.

Les personnes qui désirent acheter des propriétés dans certains quartiers, ainsi que celles qui désirent vendre des propriétés de toute genre, peuvent s'adresser qu'il ne leur sera rien chargé, lorsque M. Moellhausen agira comme agent, à moins qu'il ne réussisse à conclure la transaction. 16 fév.

NÈGRES À VENDRE—Cent cinquante nègres du Maryland, et de la Virginie, arrivant de Baltimore et se composant de domestiques de maison, cuisinières, cuisinières, blanchisseuses et repasseuses, forgerons, charpentiers, cochers, barbiers et un grand nombre de nègres de champ, lesquels on vend à bas prix, et sur bonnes garanties. Les habitants et autres trouveront un grand avantage à visiter son stock à la rue de l'Esplanade. 12 nov—99 J. M. WILSON.

Nègres! Nègres!

LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre, à son ancien établissement, rue Moreau, No 50, 3me Municipalité, le plus grand et le plus beau lot de nègres qui ait été importé jusqu'à ce jour. Les personnes désirant acheter sont invitées à visiter son établissement.

Vendant la saison, de nouveaux lots seront reçus régulièrement de la Virginie. 3 nov Wm F. TALBOT.

Toiles! Toiles! Toiles!

GIQUEL & JAMISON,

No 6, rue de Chartres,

RECOIVENT en ce moment un bel assortiment de toiles de toute espèce, qu'ils vendront à très bon marché.

Toile d'Irlande et de Paris; toile à draps 6/4, 10/4 et 12/4 plainées et bretagnes superfines; damassé de toute genre et de toute largeur; serviettes damassées et unies, de linon; toiles à gaufrés; toile d'Irlande rayée couleur; serviettes unies et damassées; coutils blancs et couleurs; toile écrue pour fourniture et rideaux; coutil à matelas; fil gris et Brading; mouchoirs batiste pur fil de 4/4 à 9/4 de douze sous; à mousseline pur fil; bas et chaussettes fil, cordonnets fil, etc. 20 jan—1m

25 de Récompense.

PARTIE marronne, vendredi 9 courant, la mulâtresse MARY alias JOSÉPHINE, âgée d'environ 18 ans, mince de corps, figure agréable, taille de 5 pieds 4 ou 5 pouces, ayant appartenu à M. Pascal.

Les capitaines de steamboat ou autres personnes qui la recevront seront poursuivis conformément à la loi.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque la logera dans une des geôles, en s'adressant au Nos 17 et 19, rue St-Louis. 15 jan—1m

10 de Récompense.

PARTI marron de l'habitation Auguste Reggio, le 22 novembre, le nègre MACK, âgé d'environ 35 ans, taille 5 pieds 6 pouces, parlant français et anglais. Une récompense de $10 sera donnée à celui qui le logera dans une des geôles de la Nlle-Orléans.

$100 de Récompense.

SERONT données à celui qui logera dans une des geôles de l'État la mulâtre créole JEAN, âgé de 23 ans, taille de 5 pieds cinq pouces. Le dit mulâtre s'est absenté depuis la publication du soussigné, paroisse St-Charles, le 26 août dernier. Marque particulière:—un bouquet de cheveux blancs au milieu de la tête.

Paroisse St-Charles, 27 septembre 1847.

S'adresser à la Nouvelle-Orléans chez J. & J. Tardos, 15, rue Conti.

22 sep—1/7 O. St-AMAND.

CONDUITS à la geôle de police de la 1re Municipalité No 3, les esclaves suivants: [illegible] ALID, nègre, se disant appartenir à M. Landais. Carter; il est âgé de 25 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, [illegible]

FANNY, négresse, se disant appartenir au maître... [illegible]

[illegible]

BANQUE DE CITÉ,

28 janvier 1848.

LES propriétaires et demeurant des titres... [illegible]

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLÉANS.

Le 22 janvier 1848. Conseil de la Municipalité No. Trois. Séance de lundi 17 janvier 1848.

RÉSOLU que le maire soit et demeure autorisé... [illegible]

Signé, P. FEUZENEAU, Recorder. Approuvé le 22 janvier 1848. Signé, A. D. CROSSMAN, Maire. Pour copie conforme, A. MAZUREAU, Secrétaire.

Garlhwaite Payan & Co.

10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille Levée.

ONT reçu par les navires... [illegible]

WILLIAM DAVIDSON & Co.,

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES, 81, rue du Canal,

Nouvelle-Orléans. 17 nov.

W. L. Burgess. Geo. C. Taylor

BURGESS & TAYLOR, Marchands Commissionnaires.

Porc, Mais, Avoine, Jambon, Porc, Graisse, &c. CONSTAMMENT en main et en vente, en lots à la convenance des acheteurs, aux prix les plus bas de la place. No 11, Front Levee.

J. R. SHOOT,

AVOCAT AU CONSTITUTIONNEL

Pour la Louisiane, Mobile, Alabama.

JOHN O. WOODRUFF & Co.

MAISON de commission; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.

No 93, rue des Magasins.

JOHN O. WOODRUFF, JAMES E. WOODRUFF.

A. C. GOPCH.

MARCHAND DE

Nouveautés et marchandises sèches

Rue de Chartres, No 4,

NOUVELLE-ORLÉANS.

N. B.—Toiles d'Irlande et draps de lit de première qualité à l'usage des Familles. 24 déc.

Vingt-cinq piastres de récompense.

PARTI marron de chez le soussigné, le 25 courant, le nègre nommé CORNELIUS, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, teint très noir, et maigre de corps. Il a des manières élevées et polies. Il est à croire qu'il parle et prompt à répondre. Il est à croire qu'il cherchera à se louer comme maître d'hôtel sur quelque bateau à vapeur. La récompense susdite sera donnée à celui qui le ramènera au soussigné, ou le conduira à la geôle, de manière à ce qu'on puisse le réclamer.

EMERSON, TOURNÉ & Co, 22 jan 158, rue Tchoupitoulas.

MARCHANDISES sèches en débarquement et à vendre par les soussignés.

Couvertures de laine bleues, blanches, grises et vertes; kerseys et linseys, coton écru pour nègres, cotons blancs et écrus de 3/4, 7/8, 4/4, 5/4, 6/4, 9/4, 10/4 et 12/4 de large; gingas coton à carreaux, de ceux des manufactures Monroe Fall et Co, Hamilton et York; coutils à matelas; cotonnade légère à carreaux; doguinhoons, do épaisses; indiennes rouges à petits dessins pour enfants; mousselines de laine anglaises, mouchoirs bleus et madras, cotonnade chambrays; flanelles blanches de Rogers et Welsch; flanelles jaunes, vertes, blanches et rouges; cotonnade rayée pour chemises; tailors et capitoles; bas et chaussettes de toute espèce. Un assortiment complet d'indiennes, etc. etc.

F. G. BARRIERE & Co, 11 sept 90, Chartres.

CHAUSSONS DE LAINE—10 caisses chaussons de laine tricotés, extra fort pour la campagne à vendre par FROST & CO, 10 janv 10, rue des Magasins.

MARCHANDISES nouvelles en gros—Reçues par les derniers arrivages du Havre, et à vendre par les soussignés:

Jaconas imprimés nouveautés, mousselines du marquisas, ginghams écossais, barèges imprimés pour robes, barèges vert et noirs, nouvelles genres assortis, cotons chamois rayés satinés, mérinos noirs et draps d'été, chaussettes coton écru assorties, de gris mêlés et blanches, mouchoirs batiste brodés et à vivre, do de unis et à ourlets, do de grands pour hommes, gants et mitaines fil et égyptien noir, do de fil unis noirs et blancs, mousselines suisses blanches assorties, organdis et tarlatanes do, corsets sans couture et autres, jupons crinoline, cols brodés et pèlerines, chemises blanches pour hommes, mouchoirs Madras 36 pouces.

LORNE & FROIS, 12 janv 21, rue de Chartres.

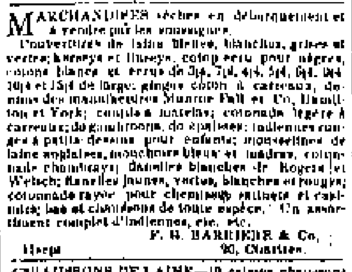

H. ANTOGNINI,

RUE CONTI, No 46,

Fabrique de Billards et de Tourneur, Bronze, ...

On y trouvera toujours des ouvriers disponibles... [illegible]

VENTES À L'ENCAN.

[illegible]

Conditions: moitié comptant, et la balance à 6 mois de crédit par billets à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à final paiement.

PHILIS, négresse âgée de 34 ans, bonne cuisinière, ... [illegible]

VICTORINE, âgée de 24 ans, négresse créole, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, fine et à l'aiguille, pleinement garantie.

Conditions: moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit, mêmes sécurités que ci-dessus.

ISIAH, âgé de 36 ans, excellent fabricant de terre, bon charpentier, pleinement garanti.

Conditions: un tiers comptant, la balance à 6 à 12 mois de crédit, mêmes sécurités.

SALLY, forte négresse de champ, âgée de 25 ans, blanchisseuse et repasseuse, avec sa fille Louisa, âgée de 7 ans, pleinement garanties.

Conditions: un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit avec les mêmes sécurités.

NANCY, âgée de 13 ans, forte négresse de maison, pleinement garantie.

GRACE, âgée de 12 ans, pleinement garantie.

Conditions: un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit avec les sécurités ci-dessus.

Aussi plusieurs nègres de champs, laboureurs, ouvriers, &c. &c. Les conditions seront données à la vente.

Les nègres pourront être examinés le jour avant la vente au bureau de Beard, Calhoun et Co.

Actes de vente par-devant J. R. Beard, notaire public, aux frais des acquéreurs. 31 jan—2

Lots des meilleures terres de la Louisiane, à vendre sans réserve.

PAR BEARD, CALHOUN & CO.

P. E. LAYET, Encanteur.

JEUDI 17 février 1848, il sera vendu à l'encan à l'Arcade de Banks et sans réserve, les lots de terre ci-dessous décrits, et situés dans les paroisses d'Iberville, Pointe Coupée, Ouest Bâton-Rouge, Plaquemines et Assomption, convenables pour la culture du sucre, et du coton. La vente commencera à midi:

Terres à Iberville.

No. Cert.	Sect.	Town.	Range.	No. Acres
[illegible]	lots 2&3.	95	7	10	171.50
[illegible]	S W qr.	91	7	10	160.00
[illegible]	S E qr.	91	7	10	160.00
[illegible]	N W qr.	96	7	10	150.40
[illegible]	S W qr.	96	7	10	160.00
[illegible]	S E qr.	96	7	10	160.00
[illegible]	S W qr.	97	7	10	160.00
[illegible]	S E qr.	97	7	10	160.00
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Terres à Pointe-Coupée.

[illegible]

Terres à Ouest-Bâton-Rouge.

[illegible]

Terres à Plaquemines.

[illegible]

Terres à Terrebonne.

[illegible]

Terres à l'Assomption.

[illegible]

Terres dans la paroisse de Livingston.

[illegible]

* Ces trois certificats seront vendus pour le compte et risques de R. Dorier, qui n'a pas rempli les conditions de la vente qui lui avait été faite le 17 février 1847.

* Ces deux certificats seront vendus pour le compte et risques de Taglialero, qui n'a pas rempli les conditions de la vente qui lui avait été faite le 17 février 1847.

CONDITIONS DE LA VENTE.—Un quart comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans, sur billets endossés à satisfaction, payables à la banque de la Louisiane, à la Nouvelle-Orléans, portant intérêt à raison de six pour cent par an du jour de la vente, et hypothèque jusqu'à parfait paiement, en cas de non paiement à l'échéance, et garantis par hypothèque sur les propriétés.

Les titres des États-Unis ont été retirés pour toutes les terres ci-dessus offertes en vente, et seront remis à l'acheteur avec titres de quittance du vendeur. Les acheteurs prendront aux mêmes possessions à leurs propres frais.

Les actes de vente seront passés par-devant H. B. Cenas, aux frais des acquéreurs. Le comptant devra être payé entre les mains du notaire dans les quarante-huit heures suivant la vente.

Les plans de ces diverses propriétés sont exposés au bureau de MM. Beard, Calhoun & Co., 5, Arcade de Banks. 10 jan—1/7

VENTES À L'ENCAN.

[illegible]

Habillements, Étoffes, Broderies et Souliers,

PAR SERES & HYDE.

Il sera ajouté à la vente qui, pour demain, aujourd'hui mercredi 2 courant, à 10 heures et demie, 120 caisses bottes, brodequins et souliers, ainsi qu'un grand assortiment d'habillements, convenables à la saison, tel que pantalons en casimir, habits, vestes, &c. 2 fév—1t

Verrerie, Verrerie.

PAR J. B. BLACHE & Co.

IL sera vendu mercredi, 2 du courant, à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, No 30, rue de la Vieille Levée, pour solde une consignation, 24 caisses gobelets, différentes qualités. 1 fév

Vente du contenu d'une confiserie.

PAR CARMAN & CHRISTY, Encanteurs.

MERCREDI 2 courant, à 10 heures A. M., il sera vendu aux coins des rues Bourgogne et St-Philippe, le contenu d'une fabrique de confiseur et chocolatier en partie de liqueurs, vins, sirops, conserves, candis, balances, glacières, comptoirs, glaces, fontaine à soda en marbre, pilons en marbre, tréteaux en marbre, mobilier de pièce, sucre de la Havane, &c.

Conditions: comptant. 1 fév

VENTES À L'ENCAN,

Marchandises sèches et Chapeaux Sans Réserve.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

IL sera vendu jeudi 3 février, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues Conti et Passage de la Bourse, au premier, pour le compte de qui il appartiendra:

4 caisses marchandises sèches assorties, 42 do chapeaux.

En débarquement de la goélette Susan, Bucc... Conditions: comptant. 2 fév

PROPRIÉTÉ CI-DEVANT DE J. MAGER

Grande vente de terrains sur et près de l'Esplanade.

PAR N. VIGNIÉ et P. E. TRICOU.

LUNDI, 7 février, à midi, et jours suivants, il sera vendu à midi, à la Bourse de la Cité, quatre-vingt-treize lots de terre, avantageusement situés, et provenant de la division de la belle propriété ci-devant appartenant à M. J. Mager, et comprise entre les rues Esplanade, Mystère, Bourbon, St-Bernard, Bons-Enfants, Plaisir, Roman, Claiborne. Le tout conformément au plan dressé par Allou d'Hemecourt, en date du 28 décembre 1847.

Les banquettes en face des plus lots seront faites... [illegible]

Succession d'Antoine Bouchard.

Terrains de valeur sur la rue des Bons-Enfants

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

SAMEDI 19 février, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

ONZE LOTS DE TERRE, formant le lot entier, Fauxbourg, dans l'îlet compris entre les rues Bons-Enfants, Mandeville, Esplanade et Marigny... [illegible]

Propriétés de valeur dans le Faubourg Tremé.

[illegible]

Vente positive de Terres à Sucre de valeur, à Lafourche intérieure.

PAR BEARD, CALHOUN & Co.

P. E. LAYET, Encanteur.

[illegible]

300 Lots de Terre de valeur dans le Nouveau Faubourg Marigny sans réserve.

PAR M. BARNETT, Encanteur.

[illegible]

Propriétés situées au faubourg Tremé.

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le jeudi 3 février 1848, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

4 lots de terre situés au faubourg Tremé, compris entre les rues Claiborne, l'Hôpital, Derbigny et St-Philippe... [illegible]

Conditions: Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois en billets endossés et portant hypothèque.

AUSSI: Une portion de terre située au faubourg Pontchartrain, près du chemin du Bayou, établie en laiterie... [illegible]

Conditions: Un quart comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés et portant hypothèque.

Les actes de vente par-devant Th. Guyol, notaire, aux frais des acquéreurs. 29 jan—td

Dépôt de grands vins de Bordeaux.

LES soussignés, seuls agents pour le Sud des États-Unis, de la maison Barton et Guestier, de Bordeaux, offrent en vente une facture qu'ils viennent de recevoir, elle se compose de: 20 caisses de 12 bouteilles, St-Julien, 1841. 25 do de 24 1/2 St-Julien, 1841. 10 do de 12 bouteilles, Barsac, 1841. 10 do de 12 do Château-Beychevelle, do. 5 do de 12 do Branne-Mouton, 1841. 5 do de 12 do Château-Léoville, 1841. 5 do de 12 do do Latour, 1841.

EUGÈNE ROCHEREAU & Co., 17 déc—3m 17 et 19, rue St-Louis.

EN déchargement du navire Bowditch, du Havre—10 caisses de 331 boîtes pois verts, à vendre par E. ROCHEREAU & Co., 21 jan 17 et 19 rue St-Louis.

SARDINES—500 demi-boîtes de marques Cuince & Martin, et A. Canus, 3000 quarts do, à vendre par E. ROCHEREAU & Co., 19 janv 17 et 19, St-Louis.

POIS VERTS—1,000 boîtes et 1,000 demi-boîtes pois verts, à vendre par E. ROCHEREAU & Co., 17 janv 17 et 19, St-Louis.

EAU-DE-VIE.—34 quarts de pipes de Godard, 3 demi-pipes do, 5 do Castillon 1835, 3 quarts de pipes do, 9 demi-pipes 1835 do, 3 do Pinet Castillon, 3 do Henhessey, à vendre par E. ROCHEREAU & Co., 17 janv 17 et 19, St-Louis.

CHAMPAGNE.—400 paniers de marques de Ruinart, père & fils, des deux anges, Swan, Towar, etc., ayant droit en partie au drawback, à vendre par E. ROCHEREAU & Co., 17 janv 17 et 19, St-Louis.

VIN ROUGE.—3000 caisses St-Estèphe, St-Julien, Château Margaux, Léoville, Lafitte, 30 barriques Château de Peyrebade; 20 do St-Julien, à vendre par E. ROCHEREAU & Co., 17 janv 17 et 19, St-Louis.

A vendre en débarquement du navire Arkansas de Bordeaux, 108 barils vin blanc, Haut-Sauterne, par FOUCHET FILS, 19 jan 19, Conti, entre Chartres et Levée.

COGNAC Pellevoisin ayant droit au drawback—30 demi-pipes, 4me preuve Cognac Pellevoisin, 35 quarts do do do, 20 barils do do do, 10 do 3me preuve vieux do, 20 do 1825 do do do, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, seuls agents de MM. Pellevoisin aîné et Co, de La Rochelle, 90, rue de la Douane. 10 jan—1m

COGNAC Pellevoisin, foncé en couleur, ayant droit au drawback: 5 demi-pipes Cognac Pellevoisin, foncé en couleur, 15 quarts do do do, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, seuls agents de MM. Pellevoisin aîné & Co, de La Rochelle, 90, rue de la Douane. 10 jan—1m

EN débarquement du navire Victoria du Bordeaux: [illegible]

[illegible]

VENTES DE JOUR.

[illegible]

VENTE PAR CATALOGUE DE MARCHANDISES SÈCHES, TAPIS, CHAPEAUX, &c.

PAR HYDE & MOSS, Encanteurs.

Magasin 25, rue Conti, coin de l'Exchange Place, Row.

MERCREDI 2 février, à 10 heures et demie A. M., au magasin Exchange Row, au 1er, Marchandises sèches, cotons bruns et blanchis, indiennes fantaisie de deuil, anglaise et américaine, schalls, mouchoirs, cravates de soie et Lavallière, fantaisie, toile damassée, serviettes, bas de coton pour dames, chaussettes d'hommes, bretelles élastiques, &c. &c.

Tapis d'Angola, toile, laine et tout coton.

Chapeaux d'Angola, de Russie, extraits de Canton.

AUSSI

Habillements: un grand assortiment de devants de chemises en toile, chemises de fantaisie, chemises d'hickory, habits de drap noir superfin, pantalons de cotonnade, pantalons et jaquettes de Linsey, différentes variétés.

AUSSI

Plusieurs malles, tapis toile cirée, jouets et rouge, couvertes à chevaux, tabis pièces, &c. &c.

AUSSI

Un envoi de 60 douzaines lames assorties, par lesquels on commencera la vente.

Les marchandises seront exposées le jour de la vente. Conditions à la vente. 31 janv.

VENTES À L'ENCAN.

Livres! Livres! Livres

Vente pour cause de départ

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

SAMEDI 5 février, à 11 heures du matin, sera vendu, à l'encoignure des rues Conti et Passage de la Bourse, au premier, et sans réserve, une bibliothèque contenant plus de 1,500 volumes d'œuvres des meilleurs auteurs. Des catalogues seront distribués à la vente. 2 fév

Propriétés de valeur dans le faubourg Tremé.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

[illegible]

Vente sans réserve

D'une propriété de valeur, sur le chemin du Bayou ... No 1

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

[illegible]

La Servante ... Hotels de ...

[illegible]

Propriétés de [illegible] et ... Bayou

[illegible]

Vente ... pour ...

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

[illegible]

BELLE PROPRIÉTÉ ... FONCIÈRES.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur

[illegible]

TERMES ET CONDITIONS

[illegible]

Les actes de vente par-devant ... notaire public, aux frais des acquéreurs. 29 jan—td

Liqueurs! Liqueurs!

No. 20, rue St-Louis.

EN magasin et à vendre par le soussigné: 300 paniers absinthe superfine, 100 do do suisse, 100 do do fine, 150 caisses curaçao, 100 do marasquin, 100 do eau verte, 200 do absinthe, 150 do kirsch, 100 paniers genièvre, 50 caisses eau-de-vie de Dantzig, 100 do liqueurs assorties supérieures, 100 do do surfines, 200 do do fines, 50 do Stoughton bitters, 50 do peppermint, 50 do cerises à l'eau de vie, 50 do raisins à l'eau de vie, 100 do fruits assortis à l'eau de vie, 50 do pruneaux do, 50 do jus de limon, 30 barils anisette, diverses qualités, 25 do ratafia do do, 10 do Stoughton bitters, 10 do peppermint, 10 do Maraquin, 50 caisses liqueurs Martinique, 4 poinçons Irish Whiskey, 10 quarts de pipes vieux Cognac, 10 barils Monongahela whiskey, 2 poinçons rhum Jamaïque, 2 pipes genièvre de Hollande, 10 barils madère, 50 do brandy gin du pays.

F. ROUMIEU, 21 jan— Rue St-Louis, No 20.

EN débarquement du navire Oswarton, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné: 30 barriques vin rouge St-Julien, 40 paniers vin de Champagne, 10 do en 1/2 bouteilles do, 15 caisses vin vieux de Madère. PERRIS, 27 jan enc. Royale et Douane.

COUVERTURES blanches et vertes, reçues par le navire Victoria, de Bordeaux, 20 balles couvertures blanches de Grenier, 10 do do vertes do. Avec une addition de couvertes blanches de 3 points. H. DE GOHS & RISPLARD, 21, rue des Magasins. Agent pour Z. GRANIER, fils. 25 janv.

ABSINTHE—125 caisses de marques de Suisse, Perrin, Pernod fils et Lasnel, à vendre par E. ROCHEREAU & CO., 17 janv 17 et 19, St-Louis.

EN débarquement du brick Millaudon, de la Havane, [illegible] boîtes cigares Regalias, Canones, à vendre par LAGARDE & CO. [illegible]

SEL [illegible]

[illegible]

[illegible] Bayou Sara. [illegible] BELLE CRÉOLE, [illegible]

J. L. CHAMPOMIER, Agent. No 40, Vieille Levée.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

Le bateau à vapeur ECLIPSE, capt. J. G. Landry, pour la côte, Donaldson, ville, Plaquemines, Baton-Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sara, Pointe Coupée et Tunica, partant de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis à 10 heures A. M., et du Bayou Sara tous les samedis matin. Pour fret ou passage, s'adresser à BRAUD, LAX DAYOP & FRANCIS. 26 juin.

POUR LES ATTAKAPAS

Le paquebot régulier, bon marcheur, A. W. VANLEAR, capitaine R. Reid, quittera la Nouvelle-Orléans tous les mercredis, et partira pour les ports ci-dessus mercredi, 2 du courant, à midi précis, prenant du fret et des passagers pour la Nouvelle-Ibéria, Franklin, Centreville, Pattersonville, Baie, Berwick, Bayou Bœuf, et tous les ports intermédiaires, sur la route. Pour plus amples informations, s'adresser à bord, à la terre. JOHN HALL, No 11 Front Levee.

POUR VERA-CRUZ—La goélette fine voilière NOBLE, de 120 tonneaux, cap. John Dupeire, ayant été parfaitement réparée et ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à ANTHONY FERNANDEZ, 31 jan 27, Toulouse.

POUR APALACHICOLA—La jolie goélette NOBLE, capt. Pierce, à besoin d'un chargement de 2 à 300 balles, pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED KEARNY & Co., 2 fév 9, rue des Magasins.

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots de Stanton—Le navire paquebot CORNELIUS, capt. F. B. Dihel, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, et chargera promptement. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, au wharf de la rue de Prytania, ou à J. W. STANTON & Co., 27 jan rue Magasin et Lafayette.

POUR NEW-YORK—Le brick Anna, Winter, capt. Anderson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune.

POUR NEW-YORK.—Ligne de paquebots de l'Union pour partir aussitôt 1er courant.—Le navire fin voilier WABASH, capt. Holloway, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira avec diligence. Pour fret de 250 balles de coton, ou 50 même quantité, ou pour passage, s'adresser à JOHN O. WOODRUFF, 25 jan 93 rue des Magasins.

POUR NEW-YORK.—Ligne de paquebots de l'Union.—Le navire fin voilier NIAGARA, capt. W. Russell, en chargement, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. O. WOODRUFF & Co, 93, Magasins.

POUR NEW-YORK—Pour partir cette semaine.—La barque fine voilière NASSAU, capt. W. Stewart, ayant la plus grande partie de son chargement, partira promptement. Pour fret de 200 balles de coton au plus, ou pour passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou à BAILEY & BAXTER, 77, rue Commune.

POUR PHILADELPHIE—La barque fine voilière LORETTO FISH, capitaine Brewster, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à BAILEY & BAXTER, 25 jan 77, rue Commune.

POUR APALACHICOLA—La belle goélette [illegible], capitaine Williams, ... Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED KEARNY & Co., 31 jan 9, rue des Magasins.

POUR NORFOLK—La jolie goélette [illegible], capitaine Brown, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à ALFRED KEARNY & Co., 21 déc 9 rue des Magasins.

POUR BALTIMORE—La barque [illegible] UNION, capitaine Holmes, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à LEVI H. GALE, 93, rue Commune.

POUR BALTIMORE.—Le navire fin voilier SEAMAN, capt. Merrick, ayant une partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser au capt. à bord ou à BAILEY & BAXTER, 77, Commune.

POUR BOSTON—La barque fine voilière RUSSIA, capitaine Orr, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93 rue de la Commune.

POUR BOSTON—Le navire fin voilier BUCKINGHAM, capitaine Pendleton, ... Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à L. H. GALE, 93, rue de la Commune.

POUR BOSTON—Le navire fin voilier ARKANSAS, capt. Larabee, partira sous peu. Pour reste de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 25 jan 93, rue Commune.

Pour Norfolk, City-Point et Richmond.

Ligne de Paquebots de la Virginie et Louisiane.—La barque régulière fine voilière PARTHIAN, capt. Wilkinson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance du fret et passage, s'adresser à BAILEY & BAXTER, 77, rue de la Commune.

POUR MALAGA—Le brick danois [illegible] DELPHINE, capitaine Brun, ... ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret, s'adresser au capitaine à bord ou à JENKINS & TIGLER, 95, rue Commune.

POUR TRIESTE—Le brick autrichien JOHANNES, capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à JENKINS & TIGLER, 95, rue de la Commune.

POUR NANTES—Le navire fin voilier MICHIGAN, capt. Coupland, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou JENKINS & TIGLER, 95 rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier CHESHIRE, capitaine Nilebrock, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton, s'adresser à LEVI H. GALE, 93, Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier VIRGINIA, capitaine Salsberg, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le beau navire de 1ère classe NARRAGANSETT, capitaine Bettinson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira promptement. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à PIERRE FOUTZ, 93, Douane.

POUR LE HAVRE—Le beau navire de 1ère classe BRUNSWICK, capitaine Pemberton, partira promptement pour le port ci-dessus. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à PIERRE FOUTZ, 93, rue de la Douane.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier LUCY A. NICHOLS, capt. Gould, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93, Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier AMERICA, capitaine Wood, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à JENKINS & TIGLER, 95, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier ARCHELAUS, capitaine Charles Hodge, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, et chargeant, partira sous peu. Pour fret de 500 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à BAILEY & BAXTER, 77, Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier EDWARD, capitaine Conil, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à JENKINS & TIGLER, 95, Commune.

POUR MARSEILLE—Le navire français A. L. JUPITER, capt. Allègre, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à S. AMAL STE HOUIER, No 90, rue St-Louis.

POUR MARSEILLE—La barque fine voilière AZOF, capitaine Green, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au capitaine, ou à JENKINS & TIGLER, 95, rue de la Commune.

POUR MARSEILLE—La barque de première classe DAKOTA, capt. Dennison, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à JENKINS & TIGLER, 18 janv 95, rue de la Commune.

POUR TRIESTE—Le navire de première classe et fin marcheur MONTEBELLO, capitaine McManus, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à JENKINS & TIGLER, 18 jan 95, rue de la Commune.

POUR CORK—La barque fine voilière CYRUS A. I., capitaine Packman, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser à JENKINS & TIGLER, 17 jan 95, rue de la Commune.

POUR COWES—Passage seulement.—Le navire fin voilier HENRY, capt. Noyes, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à JENKINS & TIGLER, 17 jan 95, rue Commune.

Pour Sligo, Irlande—La barque fine voilière A. DENNISTOWN, capitaine Jordan, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à JENKINS & TIGLER, 21 jan 95, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—La barque fine voilière KILBY, capitaine Cotter, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à L. H. GALE, 31 janv 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier UNITED STATES, capitaine Bowman, ayant presque tout son chargement à bord, a besoin de 200 balles de coton. Pour le fret ci-dessus ou passage, s'adresser à BAILEY & BAXTER, 20 janv 77, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier HENRY WARE, capt. Williams, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou de 1000 barillets de graisse, s'adresser à bord ou à LEVI H. GALE, 18 janv No 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—La barque MESSENGER A. I., capitaine Bragg, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à JENKINS & TIGLER, 10 janv 95, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—La barque fine voilière VENILIA, capitaine Murchie, ayant son chargement prêt ou à bord, partira sous peu. Pour fret de balles de coton s'adresser à JENKINS & TIGLER, 17 jan 95, rue de la Commune.

A vendre la barque fine voilière A. HEN... de port de 331 tonneaux doublée et chevillée en cuivre, est en bon ordre, construite de pin ... à vendre à NORCROSS & FOSDICK.

HUILE DE LIN—15 barils, première qualité, à vendre par NATHAN JARVIS, [illegible] Magasins et Commune.

[illegible]